

**Conditions de réservation :** Tout campeur s'engage à se conformer au règlement intérieur du Camping qui est affiché à la réception, et disponible sur demande. Toute réservation implique l'acceptation de l'ensemble des conditions générales de vente ainsi que le règlement intérieur. La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Un logement est prévu pour un nombre déterminé d'occupants. Il ne pourra en aucun cas être occupé par un nombre supérieur de personnes. Le responsable du camping est en droit de refuser toute personne supplémentaire.

**Redevance :** Les tarifs s'entendent TTC. Toute modification du taux de TVA applicable survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facture du séjour entraînera une modification corrélative du prix. Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. **Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour.** Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation. Les modes de paiement acceptés sont les espèces, les chèques, les chèques-vacances ANCV, les virements et la carte bancaire. Les sommes versées restent définitivement acquises au camping. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Vous pouvez vous rapprocher de la société <https://www.campez-couvert.com/pour-les-particuliers/souscrire/>. Chaque vacancier majeur doit payer une taxe de séjour de 0,44 € par nuit et par adulte. Cette taxe est collectée par le camping et reversée à la municipalité. Le coût de la taxe de séjour sera susceptible d'évoluer en cours d'année et pourra, ainsi, impacter à la hausse ou à la baisse le montant total du séjour.

**Votre séjour :** Les locatifs : Les hébergements sont loués de 15h à 10h. Les Emplacements : Les emplacements sont loués de 14h30 à 12h. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

**Dépôt de garantie :** Dans le cas d'une location d'hébergement, une caution de 380 € est demandée à l'arrivée. Cette somme correspond pour 300 € aux éventuels dégâts matériels, et pour 80 € à l'absence de ménage. Le ménage est à la charge du locataire. ménage.

La caution est restituée le jour du départ, après l'état des lieux, si le bien loué ne présente aucun dégât et est en parfait état de propreté.

**Piscine :** Le camping ne dispose pas d'une piscine. La piscine de la communauté de communes peut, sous réserve d'un accord avec le camping, autoriser l'accès aux campeurs si celle-ci est ouverte. Les campeurs sont tenus de respecter le règlement de la piscine.

**Accès, circulation, stationnement et recharge des véhicules :** A l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse maximale de 10 km/h. L'accès se fait par barrières automatiques. Par tranquillité, la circulation dans le camping est interdite de 22h à 7h30. La barrière du camping sera fermée aux mêmes heures. Le silence doit être total durant la nuit. En journée, il est également demandé de faire le moins de bruit possible pour la sérénité des clients. Ne peuvent circuler dans le terrain de camping que les véhicules qui appartiennent aux vacanciers y séjournant. Le stationnement est strictement interdit sur un emplacement autre que le sien. Il est interdit de recharger les véhicules électriques dans le camping.

**Animaux :** Les chiens sont admis moyennant une redevance (sauf chiens de 1ère et 2ème catégories), munis de leur certificat de vaccination en cours de validité et de leur carte de tatouage. Ils doivent être tenus en laisse et ne doivent en aucun cas rester seuls ou être en liberté dans le camping.

**Règlement général de protection des données :** En application avec le RGPD, vos données personnelles sont utilisées pour l'usage exclusif de la société Cosy Loisirs dans le cadre de son activité commerciale. Elles sont conservées en toute sécurité et dans une durée correspondant à la réglementation obligatoire. Conformément à la législation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.

**Image :** En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, le client autorise expressément et à titre gratuit, la société Cosy Loisirs à le photographier ou le filmer pendant son séjour et à utiliser sur tous supports les photos, vidéos ou sons, et ce pour une durée de 5 ans. Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour but d'assurer la promotion et l'animation de l'établissement. Cette autorisation est consentie à titre gratuit.

**Litige et Médiation :** Si malgré toute notre volonté de vous satisfaire pleinement vous avez des réclamations, nous vous demandons d'en informer immédiatement la personne chargée de l'accueil sur place qui s'efforcera de vous apporter une réponse. Sinon dans le cadre d'un litige avec notre établissement, vous avez la possibilité de nous contacter par l'envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du camping. Si la réponse ne vous satisfait pas, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès CM2C, 14 rue Saint Jean,

75017 PARIS- email : [cm2c@cm2c.net](mailto:cm2c@cm2c.net)  
<https://cm2c.net/>

**Responsabilité :** La Société ne pourra être tenue responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers, de photographies dont ils ont déclaré avoir les droits, d'informations fausses, trompeuses ou erronées qui seraient mentionnées dans les catalogues ou sur les sites des partenaires, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs,

les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet du camping sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif. La responsabilité du camping n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de toute nature (véhicule ou autre) pendant, ou suite à un séjour, ainsi qu'en cas de panne ou de mise hors service des équipements techniques. Pour votre garantie personnelle (vol, dégâts) ou dommages causés de votre fait dans les locations, il est indispensable de demander à votre assureur une extension villégiature à votre multirisque habitation. Les enfants seront sous la surveillance et sous l'entière responsabilité de leurs parents.

**Absence de droit de rétractation :** Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, la société gestionnaire du camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

**Annulation, modification et interruption de séjour :** En cas d'annulation du fait du campeur : toute demande d'annulation devra obligatoirement être communiquée par écrit (courrier à l'adresse postale du camping ou e-mail). Les annulations transmises par téléphone ne pourront pas être prises en compte. Toute annulation entraîne la résiliation de la réservation et le camping se réserve le droit de proposer à nouveau l'hébergement et/ou l'emplacement à la location. Pour l'une des raisons suivantes et ce jusqu'à sa date d'arrivée : fermeture des frontières par décision administrative, fermeture administrative du camping, limitation de déplacements à un nombre de kilomètres par décision administrative ne permettant pas de venir au camping, un bon valoir, d'un montant correspondant à l'intégrité des sommes versées, valable deux ans, sera émis par le camping. En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation du séjour seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

**Modification et interruption de séjour :** En l'absence de message écrit du client, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement et/ou la location devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé. Le Client peut, demander la modification de son séjour sur demande écrite auprès du camping dans la mesure des disponibilités et possibilités.

Aucun remboursement, ni réduction ne seront consentis dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé. En cas de séjour interrompu ou abrégé pour l'une des raisons suivantes et ce jusqu'à sa date d'arrivée : fermeture des frontières par décision administrative, fermeture administrative du camping, limitation de déplacements à un nombre de kilomètres par décision administrative ne permettant pas de venir au camping, un bon valoir, d'un montant correspondant à l'intégrité des sommes versées, valable deux ans, sera émis par le camping.